Chez nous

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **2 (1908)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS

Une réponse militaire. — A Zurich, une pauvre femme gravement malade souffrait des longs et interminables refrains de caserne, que braillaient des soldats.

Alors son mari, un ouvrier, écrivit une lettre très polie au commandant de place, le colonel Isler, lui promettant la reconnaissance des habitants voisins et des malades surtout, s'il voulait user de son influence pour abréger les scies stupides et brutales, hurlées durant des heures entières.

Et voici la réponse militaire :

On ne chante plus devant la maison indiquée dans la lettre, mais les mêmes chants sont sifflés d'une manière perçante, sous l'instigation de lieutenants modèles. Peu ne s'en est fallu que cela ne devienne un charivari.

Les femmes du quartier en sont vexées et révoltées.

Hier, l'une d'elles me dit : « On ne pourra donc pas même mourir en paix? »

Je m'en suis allée en songeant à la propagande utile que sans s'en douter les méchants font par leurs actions basses.

Achetez dans nos coopératives de production et de consommation, camarades ouvriers et ouvrières !

Un prolétaire conscient n'apportera pas son argent à nos adversaires. C'est à *notre cause* qu'il tâchera d'être utile et fera ses achats là où l'on est *avec nous.*

Si vous achetez chez des commerçants bourgeois, vous les fortifiez financièrement, vous leur livrez les moyens de mieux vous combattre et mieux vous anéantir dans les luttes prochaines.

A ces gens qui toute l'année grognent contre l'insatiabilité des ouvriers — pas un sou, vous entendez, pas un sou!

Achetons dans nos coopératives!

Un commis-voyageur d'Argovie fit paraître, au mois de septembre l'annonce suivante : « Couple marié, sans enfants, désire adopter un petit enfant contre indemnisation modeste. »

Une pauvre servante qui avait un enfant âgé d'un mois, écrivit. Le commis-voyageur la fit venir chez lui, à Altstetten près Zurich, lui déclara que son enfant adoptif venait de mourir et que sa femme, la fille d'un officier, n'ayant point d'enfant, il voulait adopter l'enfant de la servante si, une fois pour toutes et comptant, elle lui remettait cent francs.

Or, quelques mois plus tard, la servante reçut un avis de payer immédiatement la pension de son enfant placé par le commis voyageur dans un petit village, Ebmatingen. C'est ainsi que la pauvre fille apprit qu'elle avait été trompée et volée. Le monsieur avait empoché les cent francs de la servante, mais n'avait jamais payé une note pour l'enfant.

Le commis-voyageur fut cité devant les tribunaux. Il avoua avoir commis la même tromperie plus d'une fois.

Pour avoir volé à une pauvre mère sont dernier argent et avoir exposé un enfant sans se soucier de ce qu'il en adviendrait — le monsieur entreprenant fut condamné à six semaines de prison.

Vous secouez la tête, camarades? C'est que la justice est aveugle!

Un fabricant zuricois de couvertures ouatées et piquées accusa ses ouvrières de lui avoir volé depuis presque une année toutes sortes d'étoffes : du satin, de la soie, de la peluche, etc. Les ouvrières furent arrêtées et, lors d'une descente dans leurs demeures, la police retrouva tous les objets volés.

Devant le tribunal, les ouvrières prouvèrent qu'elles étaient si mal payées par leur accusateur qu'elles n'avaient d'autre alternative que de voler ou de se prostituer.

Aussi le tribunal refusa de donner satisfaction à la demande d'indemnisantion du fabricant; on lui fit comprendre qu'il avait reçu en retour non seulement les marchandises volées, mais encore celles dont il avait fait « cadeau » aux accusées. Le juge remarqua même qu'une demande d'indemnisation était d'autant plus ignoble que par la faute même du fabricant des jeunes filles jusqu'ici honnêtes étaient arrivées a fauter.

Il va sans dire que néanmoins les accusées furent toutes punies : les moins coupables eurent des amendes, une ouvrière obtint deux jours de prison, une

---

Mais je ne désire pas que les suffragettes prennent les exploitées pour des martyres.

La *Suffragiste* n'est pas avare de termes blessants; par exemple, elle traite la camarade V. de « féministe *jaune* »; elle nous a traitées il y a quelques mois — nous ne crûmes pas utile de répondre — de « féministes *canines*, léchant les mains des maîtres qui nous frappent ».

Il ne faut donc pas laisser croire a cette femme dure que nous aimons la souffrance; elle croirait d'ailleurs que nous implorons sa compassion et ses larmes — dont elle doit être avare.

Nous serons donc très précises de peur qu'on ne nous accuse de désirer l'immolation du corps.

Donc, nous disons que pour obtenir les moyens financiers que détiennent les possédants,

il ne faut pas aller les *solliciter* — car les possédants sont grossiers;

il ne faut pas aller *marchander* — car les possédants sont fourbes;

il faut aller les leur prendre, tout simplement.

Il faut procéder à l'expropriation — non pas dans un avenir lointain, mais aujourd'hui, chaque jour — l'expropriation quotidienne dans la mesure de notre force et de notre intelligence.

Voilà ce qu'il nous faut a nous, les exploitées, les désespérées.

Voila le but pour lequel nous nous réunissons avec les hommes qui veulent la même chose que nous. Eux sont un peu plus forts que nous — nous avons un peu plus de ruse. Nous réunissons nos forces pour arriver plus vite.

Oui, il y a, chères camarades de la plume, des chiennes domestiques et des chiennes sauvages.

Les chiennes sauvages ressemblent de bien près aux louves.

L'Exploitée.

autre quinze jours, deux autres encore deux mois chacune. — Tout cela au nom de Sa Majesté l'Etat.

Une bibliothèque ouvrière a été fondée par la Maison du Peuple de Nyon.

Les fonds dont elle dispose étant minimes, nous prions instament les camarades possesseurs de livres utiles, dont ils peuvent se passer, d'en faire cadeau à la nouvelle bibliothèque.

De cette sorte ils serviront encore à de nombreux autres camarades et ne cesseront de répandre la lumière.

Action directe contre le malthusianisme... et la raison. — On écrit des Verrières :

« Notre village a le bonheur de compter plusieurs familles possédant de très nombreux enfants. C'est ainsi que Mme L. Bolle, épouse d'un agriculteur, vient de se rendre à la Maternité, à Neuchâtel, où elle attendra la venue de son vingt-sixième rejeton!

M. Crelier, receveur aux douanes, est l'hereux père de 25 enfants; M. Hainard, agriculteur, en a 20, tandis qu'un autre agriculteur, M. Longchamp, en a 19. M. Simon, agriculteur également, a célébré ses noces d'or la semaine dernière, entouré de 42 enfants et petits-enfants. Les familles de 10 à 12 enfants sont en si grand nombre que nous ne pouvons les citer toutes. »

Et les mères de ces familles? Elles vont bien? Et les enfants ont une nourriture suffisante? Sans doute les parents ont le temps nécessaire pour s'occuper de l'éducation de tout ce petit peuple?

Et toute cette marmaille ne roule pas dans la rue comme un troupeau de petits chiens... sans doute?

Une martyre de la « justice ». — Depuis des années une malheureuse femme gémissait aux travaux forcés. Son histoire est affreusement triste. Ida Gilliéron, après une jeunesse heureuse, se maria à 26 ans. L'homme, un ivrogne et un paresseux, lui rendit l'existence intenable. Elle est acculée au suicide. Elle empoisonne son enfant, puis elle après. L'enfant meurt, la mère est sauvée pour que la « justice » imbécile des hommes puisse la condamner à 15 ans de travaux forcés.

Mais il y a quelque chose de plus miséricordieux que les juges : c'est la phtisie.

Elle ronge la pauvre femme enterrée vive et la jette sur le lit de mort.

Alors seulement on se souvient d'elle, et le Grand Conseil du canton de Vaud vient de la gracier du reste de sa peine pour que le dernier désir de la moribonde soit accompli et qu'elle puisse aller mourir sous le toit de ses vieux parents.

Reconnaissons et admirons le sentiment humain qui a guidé les conseillers; car enfin, ces messieurs, aujourd'hui, ont le pouvoir, et ils auraient pu en user autrement.

Mais aurait-on pu s'imaginer qu'il s'en trouvât un qui refusât de gracier la malheureuse? Pourtant, il s'est trouvé un homme aussi inhumain.

Le secret du scrutin gardera son nom de la honte qu'il mérite.

LA SACRIFIÉE

Quel sujet profond que celui de la femme! Que de choses à dire, que de tristes choses!

Je vais, camarades, esquisser en quelques lignes, la vie d'une jeune fille passant ces années d'adolescence dans un atelier, à la fabrique.

Elle a 16 ans; enthousiaste, l'espérance en l'avenir, heureuse de commencer son apprentissage de la vie, elle s'en va d'un pas alerte à son travail.

L'atelier, c'est pour elle une seconde famille. Les ouvrières sont si gentilles! L'une d'entre elles l'a même invitée à venir à la réunion un certain soir de la semaine. Quant aux ouvriers, elle ne s'est pas encore familiarisée avec eux. Elle est timide, réservée.

Elle est là depuis quelques semaines. Elle ose maintenant regarder gentiment tous ses compagnons de travail. Elle sent entre eux et elle comme un lien d'amitié.

Un jour, une ombre fugitive a voilé son front; comme elle traversait l'atelier, des plaisanteries de mauvais goût ont frappé son oreille. Elle est interdite, puis rougit. A-t-elle bien compris? Est-ce bien à elle que s'adresse ces paroles?

Hélas oui! Elle doit en convenir en remarquant les jours suivants semblable chose.

Quelle désillusion! Quelle meurtrissure au cœur! Comment? Ces camarades qui lui sont si sympathiques sont-ils indignes de son estime? Ou plutôt eux, la respectent-ils si peu qu'ils osent ainsi la bafouer par d'ignobles propos?

Oh! quel froissement! Elle n'a rien laissé voir de son chagrin. Seulement, penchée un peu plus bas sur son travail, une larme se suspend à ses cils. Ses paupières se baissent, ses mains tremblent. Pauvre oisillon! Si jeune elle a déjà compris cette grande injustice sociale : la femme considérée comme inférieure à l'homme! N'a-t-elle pas comme lui la raison, l'intelligence? N'y a-t-il pas, dans cette jeune poitrine, un cœur chaud, affectueux, toujours prêt à se déverser? une âme, comme lui éclairée de l'étincelle divine? Pourquoi donc cette différence, pourquoi? Question qui reste sans réponse.

Elle sait une chose : qu'elle est sacrifiée. Ce mot, qu'elle a entendu quelquefois prononcer à la maison par sa mère, est devenu sien. Toutes sortes de sentiments s'agitent en son cœur. Lequel l'emportera?

Après la lutte, le calme se fait. Elle se résigne.

La résignation! Oh! vous, camarades, ouvriers, saurez-vous jamais tout ce qu'il y a de touchant dans ce mot? Quelque écrivain a dit : « Il y a de tout dans le sourire d'une femme. » Eh! bien oui, c'est vrai, mais surtout de la tristesse.

Oh! vous, camarades qui lisez ces quelques lignes, comprenez la nécessité d'un changement, secouez les préjugés qui jusqu'ici ont fait souf-

sents, sans contester le fait, se bornent à dire : « Oh! il n'y a pas eu beaucoup de coups de fusil! »

Faut-il s'étonner que, dans ces conditions, beaucoup d'indigènes de la région des cataractes s'en aillent sur la rive française, pour éviter la christianisation obligatoire des enfants et des adolescents!

J. Vandervelde.»

Le sort d'une veuve. — La veuve Giron, qui comparut en police correctionnelle, à Paris, sous la prévention d'abandon d'enfants dans un lieu solitaire, était une couturière de 35 ans, qui, mariée à un brave ouvrier, avait eu sept enfants. Son mari mourut après une maladie assez longue, qui avait épuisé les ressources du petit ménage. Impossible de faire de la couture avec sept petits enfants sur les bras; donc, impossible de payer le propriétaire.

Expulsée, ne voulant pas mendier, ne sachant où aller, elle se réfugia dans les bois de Garches, où elle vécut en sauvage, pendant plusieurs mois, vivant de ce qu'elle trouvait. De ses sept enfants, cinq moururent à ce régime.

Elle résolut alors de demander un secours à l'Assistance publique; on lui demanda son adresse : « A Garches, répondit-elle ». « Adressez-vous alors à la direction de Versailles, car Garches est en Seine-et-Oise. » A Versailles on l'éconduisit de même, en la renvoyant à Paris. Elle prit le parti — horriblement douloureux, mais très sage — d'abandonner ses deux enfants survivants dans un couloir de l'Assistance publique. Ainsi, ils ne moururent pas comme les cinq autres!

C'est pour ce fait qu'elle fut poursuivie. Les juges ne purent pas condamner cette mère malheureuse; ils cherchèrent une subtilité pour l'acquitter.

Appel aux ouvrières à domicile

Femmes et jeunes filles qui travaillez à la maison pour des fabriques ou des magasins, si votre travail diffère, une chose cependant est la même pour toutes : le salaire que vous gagnez par un labeur assidu suffit à peine à vous procurer le nécessaire. Cela doit changer et cela changera. Mais pour qu'une amélioration de vos gains soit réalisable. il faut que vous y travailliez toutes selon vos forces.

Tout travail mérite son salaire. Pour vous aussi cette parole doit avoir toute sa valeur; elle doit vous garder de vendre votre ouvrage trop bon marché et de vous contenter d'un salaire insuffisant. La justice la plus élémentaire exige que tout travail consciencieux vous donne les moyens de pourvoir à votre entretien; c'est-à-dire, non seulement vous procure le pain de chaque jour et le logement, mais vous rende encore possible l'épargne pour les jours de maladie et de vieillesse. Comme on le sait, tous les salaires se règlent toujours et partout d'après l'offre la plus basse; il faut donc que chaque ouvrière insiste pour obtenir une plus haute estimation de son travail. Car tout abaissement de salaire nuit, non pas à elle seule, mais à toutes.

Chères ouvrières! Pour pouvoir améliorer votre position, *il est indispensable que vous vous connaissiez et vous compreniez les unes les autres.* Comme les autres ouvriers ne sont arrivés à obtenir une élévation de salaire que lorsqu'ils ont pu s'entendre et établir ensemble leurs revendications, de même vous devrez aussi vous associer en vue d'une *action commune.*

Alliance féminine suisse.

DANS LES ORGANISATIONS

Mise à l'index. — L'attitude provocante du directeur Söllner, de la fabrique de chaussures de Fribourg (S. A.), son jeu continuel avec des existences humaines et la revision annoncée des tarifs nous oblige à prononcer la mise à l'index de cette fabrique.

Ouvriers et ouvrières de toutes les branches de l'industrie de la chaussure, évitez cette maison! Que personne ne trahisse ses frères et sœurs qui luttent, à Fribourg, pour leur bon droit.

Comité central
de la Fédération suisse des ouvrier sur cuir.

EDUCATION

« Il est bon, il est nécessaire, que toutes les femmes, les jeunes filles, dès l'âge de la puberté, alors qu'elles sont susceptibles d'être mères, apprennent le grand mystère de la maternité et le moyen de s'en préserver; c'est un crime de laisser ignorer à une jeune fille quel est le danger de l'affolante caresse qui la fait femme, et comment, sans se priver d'amour, elle peut éviter la honte, le déshonneur.

On apprend aux filles une foule de choses inutiles. La première science que l'on met en elles, dès le bas-âge, c'est l'art, le grand art de la coquetterie. Etre jolie! Plaire, pour trouver un amoureux, un mari, de bonne heure.

La jeune fille, à l'atelier, au bureau, en classe, souvent même chez elle, grâce aux imprudences des parents, voit et entend des choses qui lui donnent le désir inconscient de jouer à son tour le rôle actif auquel la convie l'entremetteuse nature.

Elle sait tout, excepté! excepté! la seule chose vraiment intéressante : se préserver de la maternité qui sera, pour elle, le déshonneur, sou-